

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
MONTELMAR-AGGLOMERATION

**AVIS DE MODIFICATION
D'UNE CONCESSION EN COURS**

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses

Nom officiel : Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération

Adresse postale : Maison des Services Publics, 1, avenue Saint Martin

Ville : MONTELMAR Code NUTS : FRK23 Code postal : 26200 Pays : France

Point de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques - Service de la Commande Publique

A l'attention de : Monsieur le Président

Téléphone : 04. 75. 53. 10. 74.

Courriel : dcpaj@montelmar-agglo.fr

Adresse Internet : www.montelmar-agglo.fr

Adresse du profil d'acheteur : http://www.montelmar-agglo.fr/marches_publics.html

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé

Concession d'aménagement de la Z.A.C. du Plateau

II.1.2) Code CPV principal

45111291

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.2) Description

II.2.2) Codes CPV additionnels

Code CPV principal : 45111291, 45111290, 71242000, 71247000, 70320000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK23 Lieu principal d'exécution : Montélimar (France - Drôme - 26), lieudit « La Rochelle »

II.2.4) Description du contrat au moment de la conclusion du contrat

Contrat de concession d'aménagement au sens des articles L.300-4, L.300-5 et R.300-4 à R.300-11 du Code de l'urbanisme en vue de la réalisation, par le concessionnaire et sur une durée de 7 ans, d'une zone d'aménagement concerté dite « Z.A.C. du Plateau » à vocation d'activités tertiaires, de commerces et de loisirs, avec des équipements publics. Le financement de cette opération est assuré par la commercialisation, par le concessionnaire, des terrains aménagés par lui, ce dernier devant se rémunérer par les résultats de l'opération et en assumer le risque économique.

II.2.7) Durée du marché, accord-cadre, système d'acquisition dynamique ou concession

Durée en mois : 84

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

SECTION IV : PROCEDURE

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Avis d'attribution du marché relatif au présent marché

Numéro de l'avis au JO série S : 2013/S 252-441474

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHE/DE LA CONCESSION

Marché n° : C002013 Intitulé : Concession d'aménagement de la Z.A.C. du Plateau

V.2) Attribution du marché/de la concession

V.2.1) Date de la conclusion du marché/de la décision d'attribution de la concession

14 octobre 2013

V.2.2) Informations sur les offres

Le marché/la concession a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

V.2.3) Nom et adresse du titulaire/concessionnaire

Nom officiel : SODEC

Adresse postale : 36, rue Brunel

Ville : Paris Code NUTS : FR101 Code postal : 75017 Pays : France

Courriel : contact@groupe-sodec.com Téléphone : 01 58 05 15 55

Adresse Internet : <http://www.groupe-sodec.com> Fax : 01 58 05 15 50

Le titulaire/concessionnaire est une PME : Oui

V.2.4) Information sur le montant du marché/du lot/de la concession

Valeur totale du marché : 8 657 192,00 € H.T.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires

La concession a fait l'objet d'un avenant n°1 en date du 8 octobre 2015 pour annexer le dossier de réalisation de la Z.A.C. au contrat initial et porter la valeur totale de celui-ci à 10 387 488,60 € HT conformément aux données du nouveau bilan financier prévisionnel de l'opération résultant de ce dossier de réalisation.

Possibilité de consultation des documents concernant la modification objet du présent avis sur place ou obtention des copies après demande écrite formulée auprès de la communauté d'agglomération à l'adresse figurant au paragraphe I.1) de la Section I ci-avant et dans les conditions fixées par les articles L.300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2, Place de Verdun, BP 1135

Ville : GRENOBLE Code postal : 38022 cedex Pays : France

Téléphone : 04. 76. 42. 90. 16. Fax : 04. 76. 51. 89. 44.

VI.4.3) Introduction de recours

Le recours applicable est le recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1 et R.421-7 du Code de justice administrative et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis de modification.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2, Place de Verdun, BP 1135

Ville : GRENOBLE Code postal : 38022 cedex Pays : France

Téléphone : 04. 76. 42. 90. 16. Fax : 04. 76. 51. 89. 44.

VI.5) Date d'envoi du présent avis

23 SEP. 2019

SECTION VII : MODIFICATION DU CONTRAT/DE LA CONCESSION

VII.1) Description du contrat après les modifications

VII.1.1) Code CPV principal : 45111291

VII.1.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK23 Lieu principal d'exécution : Montélimar (France - Drôme - 26)

VII.1.4) Description des prestations :

Protocole transactionnel portant résiliation de la concession pour motif d'intérêt général au 16 septembre 2019 et indemnisation du concessionnaire pour un montant forfaitaire de 1 100 000,00 € non assujetti à TVA.

VII.1.5) Durée du marché, accord-cadre, système d'acquisition dynamique ou concession

Durée en mois : 67

VII.1.6) Information sur le montant du marché, du lot, de la concession

Valeur totale du marché/ du lot/ de la concession : 1 100 000,00 €

Le marché/la concession a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

VII.1.7) Nom et adresse du titulaire/concessionnaire

Nom officiel : SODEC

Adresse postale : 36, rue Brunel

Ville : Paris Code NUTS : FR101 Code postal : 75017 Pays : France

Courriel : contact@groupe-sodec.com Téléphone : 01 58 05 15 55

Adresse Internet : <http://www.groupe-sodec.com> Fax : 01 58 05 15 50

Le titulaire/concessionnaire est une PME : Oui

VII.2) Informations sur les modifications

VII.2.1) Descriptions des modifications

Nature et étendue des modifications (avec indication des éventuels changements préalables apportés au contrat) : La modification apportée à la concession consiste en sa résiliation pour motif d'intérêt général suivant protocole transactionnel en date du 16 septembre 2019 qui prévoit le versement au concessionnaire d'une indemnité de résiliation de 1 100 000,00 € non assujetti à la TVA puisque ne constituant pas une contrepartie de prestations de services.

VII.2.2) Raison de la modification

Modification rendue nécessaire par des circonstances qu'un pouvoir adjudicateur/une entité adjudicatrice diligent(e) ne pouvait pas prévoir.

Le commissaire enquêteur a en effet émis un avis défavorable à la déclaration d'utilité publique de cette opération et l'opération nationale « Action Cœur de Ville » est devenue une priorité sur la commune de Montélimar. Faute de pouvoir, compte tenu de ces éléments nouveaux, poursuivre le projet d'aménagement de la ZAC initié, Montélimar-Agglomération a décidé de déclarer caduque sa réalisation et de mettre un terme, en accord avec le concessionnaire, au contrat de concession.

VII.2.3) Augmentation de prix

Valeur totale actualisé du marché avant modification (prenant en compte les éventuelles modifications contractuelles et adaptations de prix antérieures et, dans le cas de la directive 2014/23/UE, l'inflation moyenne dans l'Etat membre concerné)

Valeur hors TVA : 10 387 488,60 €

Montant total du marché après modification

Valeur hors TVA : 1 100 000,00 €

BON POUR INSERTION

Le Président,

Pour le Président
et par délégation
Le Directeur de la Commande
Publique et des Affaires Juridiques




Hervé HOSTACHY